



Communiqué de Presse de la Municipalité de Renens
Renens, le 5 octobre 2020

Renens renforce son engagement pour le climat et le développement durable

La Ville de Renens a ratifié la *Charte pour le climat et l'énergie des villes et communes*. Par l'entremise de ce document proposé par l'Union des Villes Suisses, les signataires s'engagent à tout mettre en œuvre pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°, et réduire à zéro les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Renens rejoint ainsi les villes de Prilly, Lausanne ou Vevey et poursuit la mise en œuvre d'une politique climatique communale ambitieuse.

Les villes disposent aujourd'hui de leviers importants pour lutter contre les émissions de CO₂. Avec la volonté de regrouper les multiples actions des acteurs urbains, l'Union des Villes Suisses a lancé un processus participatif auprès de plus de vingt municipalités. Ces réflexions ont conduit à la publication, au mois de mars de cette année, d'une *Charte pour le climat et l'énergie*, un document élaboré par les communes pour les communes et basé sur des enjeux les concernant directement.

Ratifier la *Charte* revient à reconnaître le changement climatique comme l'un des grands défis de notre temps. C'est aussi souscrire aux objectifs de l'Accord de Paris de 2015 et soutenir la stratégie énergétique 2050 de la Confédération. Plus globalement, il s'agit également d'acter un mode de vie qui ne dépasse pas les capacités limites de la planète.

Si cette thématique doit bien sûr être traitée sur un plan international, il n'en reste pas moins que des mesures concrètes et efficaces peuvent être appliquées à un niveau local. La *Charte* se veut dès lors une incitation à mener une politique climatique ambitieuse sur le plan communal, ainsi qu'à faire connaître les réalisations de chacun.

En signant cette charte, la Ville de Renens poursuit une démarche débutée il y a plusieurs années déjà pour inscrire la durabilité et la protection du climat au cœur de son action publique. La *Charte pour le climat et l'énergie des villes et communes* fait ainsi écho aux actions menées sur le territoire renanais – notamment le projet participatif "Demain Renens" qui se déroulera d'octobre à novembre, invitant la population à réfléchir à l'avenir de la cité en tant que ville durable – des actions récompensées par diverses distinctions, dont le label Cité de l'Energie Gold en 2019.

[Lien vers la Charte pour le climat et l'énergie des villes et communes](#)

Renseignements:

Patricia Zurcher Maquignaz Municipale Gestion urbaine-Développement durable
078 602 81 03

Tinetta Maystre Municipale Urbanisme et Travaux
076 407 33 81